



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Le conseil d'administration de Valero approuve la poursuite des travaux du Pipeline St-Laurent

Montréal, le 30 juillet 2010 – Ultramar annonce que le conseil d'administration de Valero Energy Corporation (société mère d'Ultramar Ltée) a donné son approbation afin que le projet de pipeline, entre sa raffinerie de Lévis et ses installations de Montréal-Est, se poursuive selon les budgets et les échéanciers soumis.

«Étant donné que nous avons reçu l'appui complet du gouvernement du Québec en mars dernier, il ne manquait qu'à rencontrer le conseil d'administration de Valero afin d'obtenir les fonds nécessaires à la poursuite des activités. Cette approbation, nous l'avons obtenu hier lors de la réunion du conseil d'administration», souligne M. Jean Bernier, président d'Ultramar Ltée.

«Cette approbation nous permettra de finaliser l'ingénierie et de préparer l'exécution des travaux qui devraient débuter dès cet automne sur l'ensemble des 32 municipalités traversées par le pipeline. Nous compléterons également nos appels d'offres dans le but d'éventuellement procéder, entre autres, à l'achat du tuyau, des pompes et des équipements connexes», d'ajouter Jean Bernier.

Selon les échéanciers soumis, les travaux se poursuivront en 2011 et 2012, afin de permettre une mise en service vers la fin de 2012.

Un projet structurant, approuvé à la suite d'une consultation exhaustive

Ultramar a fait la démonstration qu'elle a satisfait aux exigences environnementales visant la réalisation du projet, tout en mettant en évidence sa raison d'être. Rappelons que le projet Pipeline Saint-Laurent a cheminé à travers un long processus qu'il l'a successivement mené, entre autres, devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, la Commission de protection du territoire agricole, le tribunal administratif du Québec ainsi que la Cour du Québec.

Ce projet de près de 350 millions de dollars permettra de réduire substantiellement le nombre de trains blocs circulant dans le corridor Lévis-Montréal, amenant des gains significatifs sur les plans de l'environnement et de la sécurité, autant de la population que des approvisionnements. Les avantages du projet sont nombreux. Le transport par pipeline est propre, fiable et efficace. Il constituera un élément majeur pour la sécurité énergétique du Québec en permettant à Ultramar de sécuriser davantage ses expéditions vers la grande région de Montréal, tout en assurant un approvisionnement ininterrompu durant les périodes hivernales. Il permettra également une réduction des émissions de gaz à effet de serre de près de 30 000 tonnes par an.

À propos d'Ultramar Ltée

Ultramar Ltée, dont le siège social est situé à Montréal, possède et exploite la raffinerie Jean-Gaulin, à Lévis, près de Québec, dont la capacité de production est de 265 000 barils de pétrole par jour. Elle commercialise de l'essence et du carburant diesel auprès d'un important groupe d'utilisateurs industriels et de clients commerciaux, de même que par le biais d'un réseau de près de 830 stations-service et dépanneurs, 85 postes d'approvisionnement par carte destinés à l'industrie du camionnage, en plus de vendre du mazout domestique à quelque 140 000 clients. Ultramar Ltée, filiale de Valero Energy Corporation (symbole VLO à la Bourse de New York), emploie plus de 3 700 personnes et ses réseaux de raffinage, de distribution et de vente au détail contribuent au maintien de plus de 10 000 emplois indirects, ce qui en fait l'un des plus grands employeurs de l'est du Canada. Pour plus de renseignements sur Ultramar, visitez le site Internet de la Société à l'adresse www.ultramar.ca.

Source et renseignements :

Louis Forget
Vice-président, Affaires publiques et gouvernementales
Ultramar
Téléphone : 418 835-8001 ou 514 499-6442
Cellulaire : 514 386-7395

www.pipelinesaintlaurent.ca